

CONSEIL AFRICAIN ET MALGACHE POUR L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

(C. A. M. E. S.)

01 B.P. 134 OUAGADOUGOU 01 (BURKINA FASO) Tél. : (226) 25.36.81.46 - Fax : (226) 25.36.85.73 – Adél : comes@lecames.org



ATTESTATION N° 14/2016/PRED/SG/CAMES

Je soussigné, Professeur Bertrand MBATCHI, Secrétaire Général du Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur (C.A.M.E.S), certifie que les **diplômes ci-dessous**, délivrés par l'**UNIVERSITE PRIVEE DE Ouagadougou (UPO)** ont été **reconnus dans le cadre d'une première certification** par le CAMES, lors du 30^{ème} Colloque sur la Reconnaissance et l'Equivalence des Diplômes, tenu à Dakar (Sénégal), du 28 novembre au 01 décembre 2015.

DIPLOME SOUMIS	EQUIVALENCE ACCORDEE
Licence ES Sciences Juridiques Mention : Droit Public	Licence ES Sciences Juridiques Mention : Droit public (Bac + 3 ans) ;
Licence ES Sciences Juridiques Mention : Droit Privé.	Licence ES Sciences Juridiques Mention : Droit Privé (Bac + 3 ans).

La validité de la reconnaissance couvre une période de cinq (5) ans, à compter du 06 mai 2016.
En foi de quoi est délivrée la présente attestation, pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Ouagadougou, le 17 mai 2016

Le Secrétaire Général

Professeur Bertrand MBATCHI

Important : il ne peut être délivré de duplicata de cette attestation. Veuillez donc établir de la présente pièce autant de copies légalisées que nécessaire.